



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/03/2021



DEL 2021.03.10/27

Le **mercredi 10 mars 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur ARNAUD MURGIA

Thème : finances

Etaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, Eric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Emilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNEOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE-BRAC, Christophe OSTI, Renaud PONS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LEON, Francine DAERDEN

Etaient représentés :

René MICHEL donnant pouvoir à Elisa FAURE
LASSERRE Brigitte donnant pouvoir à Catherine VALDENAIRE
DAZIN Florian donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ

Absents excusés :

René MICHEL, Brigitte LASSERRE, Florian DAZIN

Absent :

Monique OLLAGNIER

Secrétaire de séance : Emilie DESMOULINS

Objet :

**Subventions au CCAS
- Exercice 2021**

Convocation :

Date :

04 mars 2021

Affichage :

04 mars 2021

**Nombre de
membres du
conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 29

**Nombre de
suffrages
exprimés : 29**

Rapporteur : Monsieur le Maire

VU l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du conseil municipal N°201 du 09/12/2020 accordant une avance sur la subvention municipale pour 2021 ;

CONSIDERANT que le centre communal d'action sociale (CCAS) met en œuvre la politique des solidarités de la commune de Briançon ;

CONSIDERANT que la commune de Briançon attribue chaque année au CCAS une subvention pour la réalisation d'actions auprès des personnes âgées, des personnes handicapées, de la famille, des enfants et d'actions d'insertion ;

CONSIDERANT les travaux de la commission FINANCES & AFFAIRES GENERALES réunie le 08/03/2021 ;

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'attribuer une subvention de 536 900 € (en cours de validation) au centre communal d'action sociale de Briançon pour l'année 2021 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 3

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES DEL 2021.03.10/27

PUBLIÉ LE

24 MARS 2021


Le Maire
Arnaud MURGIA